



Conseil municipal  
Le 6 février 2017, 20h30

\*\*\*\*\*

## COMPTE RENDU DE SEANCE

Conseiller(s) présent(s) : Pierre-Louis Fillet, maire ; Marie-Odile Baudrier, 3ème adjoint ; Françoise Chatelan ; Gilles Chazot, 1<sup>er</sup> adjoint, Camille Michel, 2ème adjointe, Pierre Hustache Emmanuel Drogue, Jean-Louis Gontier

Conseiller(s) excusé(s) : Monique Feugier,

Conseiller(s) absent(s) :

Autre(s) personne(s) présente(s) : Delphine Grève, secrétaire de mairie,

### DELIBERATIONS

---

- Le Conseil adopte les tarifs de secours sur le domaine skiable d'Herbouilly pour la saison 2016-2017.
- Refus du transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme à l'échelle intercommunale à la Communauté des Communes du Royans Vercors
- Gilles Chazot et Marie-Odile Baudrier sont nommés délégué titulaire et suppléant à la Commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges CLECT. La CLECT est instituée lorsque l'EPCI est soumis au régime de la taxe professionnelle unique, elle est tenue de rendre un rapport sur le montant des transferts de charges chaque année.
- Création d'un CDD d'agent d'animation du 6 mars au 16 avril 2017 pour renforcer l'encadrement des enfants pendant le service de la cantine

### DECISIONS

---

- Julien Michelas, agent ONF, présente le programme d'action pour l'année 2017 dont la vente en régie de la coupe annuelle. Les élus décident de reporter leur décision au conseil du 20 février.
- L'abri qui sera construit devant les toilettes publiques est soumis à déclaration préalable. Pour permettre l'ouverture des toilettes pendant l'hiver, un chauffage par le sol et des portes seront posées. Pour éviter les dégradations, les WC seront fermés la nuit avec une gâche électrique.
- Pierre Hustache présente le devis de la société S Audio qui comprend un écran avec la structure, les boîtiers HDMI, le précablage pour la sonorisation et deux enceintes amovibles (support mural + trépied). Le prix n'est pas encore définitif. Une subvention sera versée par Caméra en Campagne et l'association Mécénat du Crédit Agricole.
- Pour sécuriser l'accès de l'école, il est prévu d'installer des barrières à l'angle du préau. D'autre part, à l'occasion des travaux de la traversée du village, le remblais sera utilisé pour agrandir la

voie d'accès et une liaison piétonne sera faite entre le parking de l'école et le futur parking de la Grange Marcon.

- Un rendez vous sera calé avec l'entreprise Combiér pour définir la date des travaux de reprise des renforts de l'église par rapport à ceux de la traversée.
- Prévoir une réunion d'information pour les riverains sur les travaux de la traversée.

#### **AUTRES POINTS**

---

- Le coffret en bois posé à la salle des fêtes sera peint en lazure teinte foncé.

Fin de la séance à 23h30. Prochain conseil le 20 février 2017.